



Exclusif. Harcèlement scolaire : ce que veut faire la ministre de l'Éducation, Anne Genetet

Publié le 06 novembre 2024 à 17h00



Exclusif. Harcèlement scolaire : ce que veut faire la ministre de l'Éducation, Anne Genetet - © Stéphane Lemouton / Bestimage

Enquête auprès des élèves du CE2 à la Terminale, formation des enseignants, cours d'empathie... La ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, détaille ses priorités pour lutter contre le harcèlement à l'école.

Par [Alexandra Tizio](#)

Deux élèves par classe. C'est le nombre moyen d'enfants victimes de [harcèlement en milieu scolaire](#), selon les évaluations menées en 2023 par l'Éducation nationale. Du 7 au 15 novembre, la ministre [Anne Genetet](#) invite donc les enseignants à délivrer des questionnaires aux élèves du CE2 à la Terminale, pour mesurer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement. À l'occasion la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, ce





jeudi, celle qui recevra pour l'occasion à la Sorbonne des élèves victimes, explique à ELLE ses priorités.

ELLE. Quel est l'objectif des questionnaires d'auto-évaluation distribués aux élèves à partir de ce jeudi ?

Anne Genetet. Le premier antidote contre le harcèlement, c'est la libération de la parole. Il est intolérable qu'un enfant aille à l'école avec la boucle au ventre, c'est pour cela que je présiderai demain un grand évènement pour porter un message d'engagement et de détermination : la loi du silence et l'impunité, c'est terminé. Il ne faudra jamais lâcher là-dessus. Il faut que les victimes et les témoins osent en parler, c'est pour cela que sera distribué dès demain dans tous les classes du CE2 à la Terminale un questionnaire d'auto-évaluation avec un objectif : briser le tabou du harcèlement à l'école. Je vous annonce d'ailleurs que ce questionnaire sera distribué chaque année.

« Il faut que les jeunes concernés sachent qu'ils peuvent être écoutés, accompagnés et surtout, qu'il n'y a pas de fatalité. »

C'est aussi l'occasion, dans le cadre d'un temps dédié en classe, de redéfinir avec les élèves ce qu'est le harcèlement : ce n'est pas juste le fait d'avoir reçu, un jour, un mot un peu insultant. Ce sont des brimades, des insultes, parfois des rumeurs lancées ou des violences physiques à répétition. Il faut que les jeunes concernés sachent qu'ils peuvent être écoutés, accompagnés et surtout, qu'il n'y a pas de fatalité.

ELLE. Les réponses aux questionnaires étant anonymes, comment pourront agir les professeurs en cas de harcèlement ?

A.G. D'abord, pour remettre en contexte, ce sont des millions d'enfants demain qui pourront s'exprimer librement. Cette démarche doit permettre d'avoir une vision précise des réalités auxquelles nos élèves sont confrontés. On va pouvoir identifier, dans telle ou telle classe, si un enfant dit être en souffrance. C'est dans ce cadre que les équipes de référents harcèlement agissent, accompagnent les élèves et leurs parents notamment en les encourageant à parler en confiance. Et s'il y a un cas de harcèlement identifié, c'est toute la chaîne de l'Éducation nationale qui se met en marche.

ELLE. Que fera votre ministère des résultats de ces grilles d'auto-évaluation ?





A.G. Des élèves désignés comme « ambassadeurs harcèlement », dans chaque établissement, permettront aux enfants de parler plus facilement. Ensuite, nous avons des « référents harcèlement » – une équipe de cinq personnes dans chaque établissement, aux profils divers : un enseignant, un surveillant, un responsable de vie scolaire, une infirmière... Ils ont été spécifiquement formés pour traiter le problème.

« L'objectif est que tous les enseignants soient formés d'ici 2027. »

Au-delà de ça, tous nos enseignants ont accès à une formation pour leur apprendre à repérer les signaux. Ce sont près de 200 000 agents de l'Éducation nationale déjà formés, avec l'objectif que tous soient formés d'ici 2027. Au niveau national, nous avons mis en place des renforts humains dédiés à la lutte contre le harcèlement à l'école : 150 référents prêts à se déplacer dans les établissements scolaires en soutien des équipes pédagogiques.

ELLE. Le harcèlement scolaire commence parfois chez les plus petits. Que prévoyez-vous pour les cycles maternelle et élémentaire ?

A.G. Pour ces jeunes de 3 ans à 8 ans, nous sommes sur un travail de proximité et les enseignants sont formés. Par ailleurs, nous avons généralisé à cette rentrée les cours d'empathie pour que les élèves apprennent à gérer leurs émotions et leur rapport à leurs camarades de classe. Le respect de l'autre, le vivre ensemble, ce sont des valeurs qui s'acquièrent dès le plus jeune âge.

ELLE. Un plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire avait été présenté en septembre 2023, avec notamment la mise en place de cours d'empathie, la confiscation des téléphones des cyberharceleurs, leur exclusion des réseaux sociaux. Où en est sa mise en place ?

A.G. La lutte contre le harcèlement ne devra jamais s'arrêter, c'est l'un des combats du siècle et une l'une de mes grandes causes. Donc tout ce qui a été mis en place dans ce plan sera, évidemment, poursuivi. Ce sont des actions concrètes, désormais c'est l'élève harceleur, qui change d'établissement. Jusqu'à présent, c'était plutôt la victime. S'agissant des sanctions, comme je l'ai dit, l'impunité, c'est terminé. La convocation en second degré (collège et lycée) d'un conseil de discipline, sera plus rapide avec un délai de cinq jours. Nous avons également des formations pour les parents sur une plateforme mise à leur disposition. Parce que la lutte contre le harcèlement concerne également les parents.

ELLE. Prévoyez-vous de nouvelles mesures inédites ?





A.G. Concernant les cours d'empathie, à partir de l'année 2026, [les programmes d'éducation à la vie affective et à la vie relationnelle](#) comprendront toute une partie sur la compréhension des émotions de l'autre. L'apprentissage du vivre ensemble se joue dès le plus jeune âge. La formation des enseignants va encore une fois être renforcée. J'y tiens beaucoup. En interne, je veillerai à ce que les professeurs fassent et refassent cette auto-formation mise à jour régulièrement.

ELLE. Prévoyez-vous aussi de sensibiliser les parents d'enfants harceleurs ?

A.G. Ça, c'est le plus difficile. Il est très compliqué d'accepter en tant que parents que notre enfant soit un harceleur. Encore faut-il qu'il le dise.... Il faut parler avec ses enfants mais aussi avec l'établissement scolaire, les équipes pédagogiques sont aussi formées pour accompagner les familles des enfants harceleurs. Entrer en confrontation avec ses enfants, ce n'est pas forcément la bonne solution. Il faut parvenir à trouver les bons mots pour qu'au bout du compte, le harcèlement cesse totalement.

ELLE. Gabriel Attal lance ce mercredi sa fondation « Faire face », pour lutter contre le harcèlement scolaire. Allez-vous le rencontrer pour en parler ?

A.G. Oui, j'étais présente à ses côtés lors du lancement de son association, nous avançons côte à côte sur ce sujet. Institutions et associations, c'est un jeu de vase communicant qui profite à tous. Je veux travailler avec toutes les bonnes volontés pour mener la bataille de la lutte contre le harcèlement à l'école.

